

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 132 (2006)
Heft: 19: Station intermédiaire

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIRECTION : ÉNERGIE, FORMATION, NORMES ET DROITS D'AUTEUR

Lors de son second séminaire 2006, les 25 et 26 août à Cudrefin (VD), la direction a discuté les positions de la **sia** pour le débat énergétique, le futur de la formation en Suisse et les droits immatériels.

La commission pour les normes des installations et de l'énergie dans le bâtiment (KHE) a fourni un travail remarquable sur les questions énergétiques appliquées au bâtiment. En soi, cet acquis ne constitue toutefois pas encore une orientation politique et, en relation avec la publication des « Objectifs de performance énergétique SIA », la conférence des présidents a conclu en début d'année que la **sia** devait afficher ses positions dans le débat énergétique (voir TRACÉS N° 8/2006). La première version d'une telle prise de position a donc été présentée et discutée lors du séminaire. Ce projet va maintenant être retravaillé et confronté aux messages antérieurs délivrés par la **sia**, afin que la direction puisse établir la suite des opérations en octobre.

Contribuer à façonner le paysage éducatif

Le Conseil fédéral transmettra cette année encore aux chambres son message sur la formation, la recherche et la technologie pour 2008-2011. Il évaluera les programmes des HES. Selon Pierre Henri Schmutz, il faut que la **sia** se profile clairement dans ce contexte et ait son mot à dire sur la formation. Il constate qu'aujourd'hui ce sont les écoles qui déterminent majoritairement les types de spécialistes qu'elles forment, si bien que l'on se trouve dans une logique d'offre. De plus, la réforme de Bologne complique l'évaluation des diplômés (acquis et niveaux de compétence). Selon lui, la **sia** devrait empoi-

gner le problème pour remodeler une offre éducative axée sur les besoins des bureaux. Convaincue par ce plaidoyer, la direction précisera les positions de la **sia** d'ici le premier séminaire 2007 : les bureaux doivent être soutenus dans leur recherche de nouveaux professionnels et le renforcement de leurs domaines de spécialité ; les écoles doivent mettre l'accent sur l'acquisition de compétences et pas uniquement délivrer des diplômes ; les filières de formation doivent refléter les problématiques et pratiques actuelles.

Banque de données thématiques

Le secrétariat a bien avancé dans la création d'une banque de données informatique réunissant des informations sur les thèmes prioritaires, les projets et les affaires traités par la **sia**. Accessibles dans un espace sécurisé, ces données sont déjà à disposition de la direction, ainsi que des comités des sociétés spécialisées, des groupes professionnels et des sections. A terme, des extraits de ces données permettront aux membres d'utiliser Internet pour s'informer des projets de la **sia**.

Communication avec les groupes professionnels

La direction accorde une grande importance au maintien d'échanges intensifs avec les groupes professionnels et elle souhaite que le recours à la nouvelle banque de données devienne une habitude.

Pour répondre aux aspirations des groupes, la direction se prononcera plus clairement sur les objets transmis à ces derniers pour prise de position, traitement ou information. En retour, elle enjoindra les groupes de mieux la tenir au courant de l'avancement des projets qui leur sont confiés. La conférence des présidents demeure la courroie de

transmission privilégiée entre la direction et les groupes professionnels, les sociétés spécialisées et les sections.

Réorientation de la diffusion des normes

La **sia** attache beaucoup d'importance à un accès actualisé et avantageux aux normes. La priorité va à un hébergement de la collection des normes sur Internet, qui offre une consultation permanente et en tous lieux des textes en vigueur (y compris les normes européennes), moyennant un contrat de location. Dans un second temps, le téléchargement payant de normes est également prévu. Enfin, l'offre actuelle de la **sia** sur CD doit aussi être diversifiée pour permettre l'achat de normes particulières sur ce support à un prix adapté.

Commission spéciale pour la propriété intellectuelle

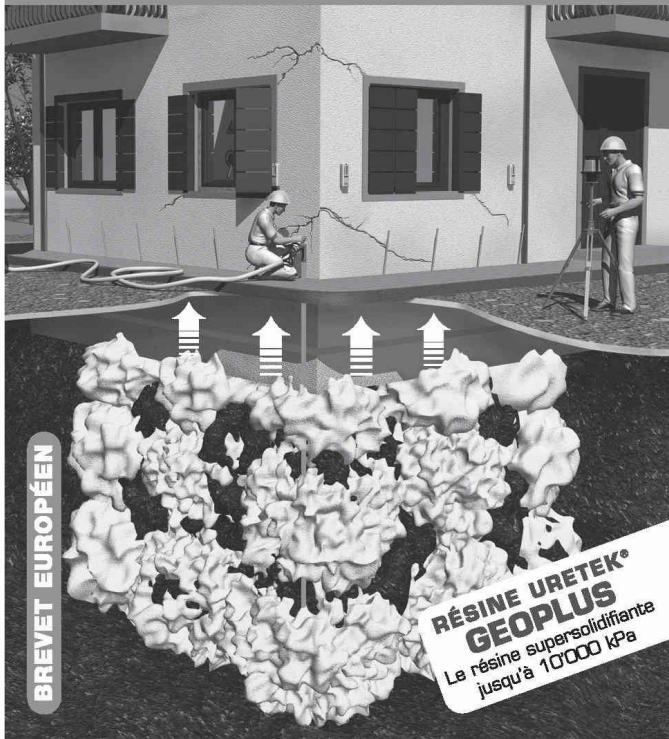
Les bureaux d'étude sont de plus en plus souvent confrontés à des questions relevant des droits immatériels (droits d'auteur, droits à la marque, droits de brevet, etc.).

Or un bureau indépendant peut vite se trouver dépassé par la complexité de ce domaine juridique. Sur proposition de Daniel Kündig, la direction a décidé la formation d'une commission spéciale en la matière (sous l'appellation provisoire « Schutzrechte », soit « Droits de propriété intellectuelle »). Cette commission devra définir son champ d'intervention en fonction des besoins particuliers des ingénieurs et des architectes, conseiller et soutenir les organes de la **sia** pour les questions de droits immatériels et assurer une veille juridique en compilant les arrêts des tribunaux relatifs à ce domaine.

Thomas Müller,
responsable RP/communication de la sia

FISSURES? TASSEMENTS?

URETEK DEEP INJECTIONS®: LA SOLUTION AU PROBLÈMES DE FONDATIONS



Compactage de terrain avec URETEK DEEP INJECTIONS®

Les techniciens d'Uretek exécutent plusieurs forages (2 cm de diamètre) à une distance de 0.5 à 1.5 m, directement à travers les fondations. Dans le trou de forage, ils introduisent des petits tubes en cuivre jusqu'à la profondeur d'injection prévue dans le projet. La résine synthétique GEOPLUS est injectée liquide et elle occupe en quelques secondes un volume supérieur de plusieurs fois son initial, elle peut atteindre une pression d'expansion de 10'000 kPa.

On poursuit les injections jusqu'au moment où la construction atteint le soulèvement désiré. Sur la construction sont installés des appareils laser qui permettent de vérifier des mouvements millimétriques et de contrôler la structure à soulever.

VOS AVANTAGES

- Exécution simple et rapide
- Effet immédiat
- Aucun chantier
- Epargne de temps et d'argent

OFFRE GRATUITE



Tél. 041 676 00 80
Fax 041 676 00 81
www.uretek.ch
uretek@uretek.ch

SIA-SERVICE

Chaque architecte ou ingénieur est quotidiennement confronté à des situations exigeant des informations juridiques rapides et fiables, ce que le service juridique **sia** offre à ses membres. Cette offre est maintenant complétée par les nouveaux renseignements juridiques de SIA-Service-Law.

Clarté et rapidité

SIA-Service offre dès maintenant un abonnement annuel pour autant de renseignements juridiques que souhaité sans frais supplémentaire. Les questions des abonnés, posées par téléphone ou courriel pendant les jours ouvrables, obtiennent généralement une réponse dans les 24 heures.

Pour les requêtes complexes, ou s'il existe un antécédent juridique, un entretien personnel avec un juriste est nécessaire. Les abonnés du service juridique peuvent consulter gratuitement un juriste de SIA-Service pour un entretien d'une heure, deux fois par année.

Un vaste savoir-faire

Le champ de la jurisprudence est vaste et nécessite souvent un juriste spécialisé. Une séance n'offre pas toujours une réponse directe au problème juridique en question. Parfois la participation des tribunaux est nécessaire, ce qui implique la représentation par un juriste. C'est pourquoi SIA-Service a pu convaincre des juristes de s'affilier pour former un groupe de spécialistes.

Lorsqu'un problème juridique exige des connaissances techniques spécifiques que SIA-Service ne peut pas couvrir, ou requiert une représentation au tribunal, les membres obtiennent l'accès à ce réseau d'experts qui conseillent et représentent les abonnés de SIA-Service-Law à des conditions préférentielles.

Un abonnement peut être souscrit au prix de CHF 360 - par année chez SIA-Service.

Renseignements : Walter Maffioletti, T. 044 283 63 63, law@siaservice.ch, <www.siaservice.ch/law>

INFORMATIONS POUR LES BUREAUX

Les membres bureaux de la **sia** trouvent sur <www.siaservice.ch> des informations spécifiques. L'accès à certaines parties de cette page est réservé aux membres. Les bureaux déjà membre ou en phase d'admission reçoivent un nom d'utilisateur et un mot de passe pour les diverses rubriques. Pour ceux qui ne sont pas encore membre, la page fournit des liens pour une affiliation individuelle ou celle d'un bureau.

Présentation des bureaux

Les membres peuvent placer le portefeuille de leur bureau sur <www.siaservice.ch>. Pour 360 francs pour six mois, chaque bureau dispose d'une fenêtre qui montre ses projets et les indications concernant le bureau. L'ensemble est accessible à tous les utilisateurs. Vous trouvez toutes informations et l'exemple sur <www.siaservice.ch/marketing>.

Devenir membre bureau SIA

Les bureaux qui travaillent principalement dans la planification et la consultation dans le secteur de la construction, la technique et l'environnement, peuvent devenir des membres bureaux de la **sia**, à la condition qu'un membre individuel travaille dans la direction opérationnelle de ce bureau. Commandez le formulaire d'affiliation sous siaservice@sia.ch. Plus d'informations sur <www.siaservice.ch>.

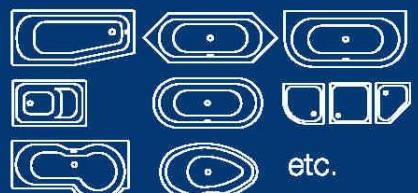
swissmade



diversité



flexibilité



garantie

20 ans

Schmidlin
Baignoires en acier

Infocenter: 6414 Oberarth/SZ
041 859 00 60
www.schmidlin.ch